

## BOURSES DES COLLEGES

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé pour l'année scolaire 2013/2014 au collège. De ce fait, vous pouvez prétendre à une bourse de collège (voir le barème d'attribution au verso).

Si votre situation vous permet de prétendre à une bourse de collège, vous pouvez dès à présent retirer un dossier au plus vite au Secrétariat de Direction. Ce dossier devra être accompagné de la copie de votre avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011 et d'un RIB.

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011
- La situation familiale : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011.

La campagne de bourse est limitée dans le temps, aussi je vous invite à faire votre demande dans les meilleurs délais (date limite de dépôt des dossiers le mardi 1<sup>er</sup> octobre à 17h10).

A noter :

- En cas de garde alternée : l'avis d'imposition des deux parents est obligatoire et les deux revenus seront pris en compte
- Si les deux parents habitent à la même adresse : l'avis d'imposition des deux parents est obligatoire
- En cas de séparation en 2011 : fournir également l'avis d'imposition 2013 sur les revenus 2012
- En cas de séparation depuis le 01/01/2012 : le changement de situation ne sera pas pris en compte

Pour toutes autres questions vous pouvez vous adresser au secrétariat, Mme GAUTIER au 02.37.22.28.28.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le secrétariat,  
A. GAUTIER

**Coupon à compléter et à déposer impérativement au Secrétariat de Direction du collège avant le lundi 16 septembre 2013 que votre réponse soit positive ou négative (ceci nous permet d'être sûr que l'information vous est parvenue)**

Madame, Monsieur.....responsable de l'élève :  
NOM : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Désire constituer une demande de bourses

Ne désire pas constituer une demande de bourse

Date : ..... septembre 2013

Signature :



Collège  
Soutine

Le principal

Dossier suivi par  
Adeline  
GAUTIER  
Tél. 02 37 22 28 28  
Fax 02 37 22 39 76  
ce.0281055v  
@ac-orleans-  
tours.fr

Allée Soutine  
28300 Saint-  
Prest